

## AMERICANA – MONTREAL / CANADA



### **Salon international des technologies environnementales**

*Eau, qualité de l'air, déchets-recyclage-valorisation, économie circulaire, dépollution, efficacité énergétique*

DU 22 AU 24 MARS 2021

**CCI International Grand Est** et ses partenaires organise un espace dédié aux entreprises de la région Grand Est au sein du Pavillon France de Business France lors du salon **AMERICANA**.

Présentez votre savoir-faire et solutions durant le salon-conférence AMERICANA à Montréal, rendez-vous international incontournable au Canada réservé aux professionnels et acteurs de l'environnement et du développement durable.

#### LES RAISONS DE S'INTERESSER AU SALON AMERICANA

- ▶ **AMERICANA, le salon clé d'accès aux marchés Québécois, Canadien et Nord-Américains**  
Organisé biennalement et parrainé par Réseau Environnement, le plus grand réseau d'experts en environnement de la Province de Québec, AMERICANA s'est imposé depuis plus de 20 ans comme l'une des plateformes internationales majeures de rencontres et d'affaires en Amérique du Nord pour les professionnels des solutions environnementales (eau, qualité de l'air, déchets-recyclage-valorisation, économie circulaire, dépollution, efficacité énergétique, etc...).
- ▶ Lieu d'échanges techniques, scientifiques et commerciaux liés aux grands enjeux du domaine environnemental, cet évènement s'adresse à l'ensemble des acteurs du secteur : représentants et décideurs gouvernementaux fédéraux, provinciaux et municipaux, entreprises fournisseurs et organisations privées, consultants, établissements de recherche.

#### TENDANCES DU MARCHÉ

- ▶ L'Amérique du Nord est très ouverte aux nouveautés et orientée « Green Tech ».
- ▶ Le secteur de l'environnement bénéficie d'une forte demande du fait de la présence d'industries polluantes (aluminerie, sidérurgie, mine, cimenterie, pâte à papier, production d'énergie) et de la prise en compte des préoccupations environnementales, notamment dans les filières de l'eau, des déchets et du traitement de l'air où l'offre française est particulièrement bien positionnée.

#### En partenariat avec :



**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 18 DECEMBRE 2020**

#### CONTACTS

Alsace et Lorraine // Tony BOUYER // T. 03 88 75 24 30 // [t.bouyer@grandest.cci.fr](mailto:t.bouyer@grandest.cci.fr)  
Champagne-Ardenne // Céline POTRON // T. 03 26 69 02 52 // [c.potron@grandest.cci.fr](mailto:c.potron@grandest.cci.fr)  
• [teamfrance-export.fr/grandest](http://teamfrance-export.fr/grandest)

CCI Grand Est - 10 Place Gutenberg – CS 20003 - 67085 Strasbourg Cedex – France



**PRESTATIONS PROPOSEES**

- ▶ Un espace Grand Est entièrement équipé au sein du Pavillon France
- ▶ La participation à un séminaire d'information marché
- ▶ L'organisation de mini-rencontres collectives sur le salon
- ▶ Un point conseil individuel en amont de l'évènement avec un expert sectoriel du bureau Business France local
- ▶ Une communication collective réseaux sociaux
- ▶ La participation à des évènements networking dont le cocktail France
- ▶ Votre référencement sur le catalogue France et officiel du salon
- ▶ Le Guide des Affaires Canada (dernière édition)

AMERICANA 2021	Valeur de la prestation HT* (TVA 20% en sus)	Contenu du forfait <i>Equipements spéciaux en sus selon tarif catalogue de l'organisateur</i>
<b>Station de travail sur un espace partagé</b>	<b>2 980 €</b>	1 comptoir d'information avec le logo de votre société, 2 tabourets haut, 1 présentoir à documentation, 1 prise électrique, enseigne haute
<b>Stand Individuel 9m<sup>2</sup></b>	<b>4 756 €</b>	1 comptoir d'information avec le logo de votre société, 1 table ronde, 3 chaises, 1 présentoir à documents, 1 prise électrique, enseigne haute,
<b>Option Angle</b>	<b>400 €</b>	Bénéficiez d'un stand ouvert sur 2 allées (dans la limite des places disponibles)
<b>Forfait organisation CCI</b>	<b>600 €</b>	Accompagnement logistique et humain, gestion de l'opération pour présenter vos produits dans les meilleures conditions.



\* La Région peut accorder, pour toute inscription confirmée avant le 18/12/2020, une subvention pouvant aller jusqu'à 50% du coût global d'un stand équipé HT (hors forfait organisation CCI) sous réserve que votre entreprise remplisse les conditions d'éligibilité, qu'au minimum 3 entreprises participent à l'opération et que l'entreprise n'ait pas participé plus de 3 fois à AMERICANA (consulter votre conseiller CCI International).

**Eléments à transmettre avant le 18/12/2020 pour l'aide de la Région :** Le bulletin d'acceptation, le RIB, KBIS et formulaire d'aide régionale.

Cette subvention sera versée sous forme de remboursement à l'issue de la mission et après règlement total des factures. Prise en compte limitée à une personne par entreprise.

*Les dépenses engagées au titre de la manifestation peuvent être reprises dans le cadre de l'assurance prospection proposée par Bpifrance.*



**Le Chèque Relance Export est une des mesures phares du Plan de Relance Export qui répond directement aux besoins concrets des entreprises exportatrices. Contactez-nous !**

**CONTACTS**

Alsace et Lorraine // Tony BOUYER // T. 03 88 75 24 30 // [t.bouyer@grandest.cci.fr](mailto:t.bouyer@grandest.cci.fr)  
 Champagne-Ardenne // Céline POTRON // T. 03 26 69 02 52 // [c.potron@grandest.cci.fr](mailto:c.potron@grandest.cci.fr)  
 • [teamfrance-export.fr/grandest](http://teamfrance-export.fr/grandest)



**A retourner complété par mail à votre conseiller**

CANADA - MONTREAL  
**Salon AMERICANA**

DU 22 AU 24 MARS 2021

*Si vous souhaitez que la référence de votre bon de commande soit reportée sur la facture qui vous sera envoyée vous devez **obligatoirement l'indiquer sur ce bon d'acceptation.***

REFERENCES DE VOTRE CONSEILLER	
Dossier suivi par : <b>Tony BOUYER</b>	Téléphone : 03 88 75 24 30 - 06 78 58 35 10
	Mail : <b>t.bouyer@grandest.cci.fr</b>
Bon d'acceptation à retourner avant le : <b>18 décembre 2020</b>	
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
N° de bon de commande client à reporter sur la facture :	
Raison Sociale :	SIRET (obligatoire) :
Nom :	Fonction :
Activité :	Site Internet :
Adresse :	
CP :	Ville :
Adresse de facturation (si différente) :	
Tél :	Mail :

**Je participe au salon Americana 2021 sur le Pavillon France en souscrivant :**

<input type="checkbox"/> Station de travail sur espace partagé	€ HT
<input type="checkbox"/> Stand individuel de 9 m <sup>2</sup>	€ HT
<input type="checkbox"/> Option : angle	€ HT
<input checked="" type="checkbox"/> Forfait organisation CCI International Grand Est	600 € HT
	TOTAL HT
	TVA 20 %
	TOTAL TTC

Je joins un **chèque** de 50 % du montant TTC, soit ..... € TTC, établi à l'ordre de « CCIRGE » et envoyé à : CCI Grand Est - Direction International - CS 20003 - 67085 STRASBOURG CEDEX. Solde à régler à réception de facture.

Ou je procède au paiement de 50 % du montant TTC, soit.....€ TTC **par virement bancaire** aux coordonnées suivantes : BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE - IBAN : FR76 1470 7501 8070 2198 5594 514 - Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPMTZ

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente indiquées en annexe et les accepte.

Fait à .....

Le .....

**Signature + cachet de l'entreprise**

Précédée de la mention « Bon pour accord »

**CCI Grand Est - 10 Place Gutenberg - CS 20003 - 67085 Strasbourg Cedex - France**

« Les destinataires des données sont les CCI du Grand Est. Les finalités du traitement consistent en la mise en œuvre de la mission de service public des CCI (art. L710-1 du code de commerce). Durée de conservation des données personnelles : 3 ans à compter de la fin de la relation contractuelle ou de la collecte. Les responsables conjoints du traitement sont les Présidents des CCI territoriales du Grand Est et le Président de la CCI Grand Est pour les activités de CCI International. La CCI est également susceptible de vous inviter à ses événements, de vous adresser ses offres commerciales et ses enquêtes. Conformément au règlement européen du 27 avril 2016 sur la protection des données des personnes physiques, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition aux données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits sur simple demande à l'adresse suivante : dpo@grandest.cci.fr ou CCI Grand Est 10 rue Claude Gelée BP41071 88051 Epinal cedex 9. Autorité auprès de laquelle vous pouvez introduire une réclamation : CNIL www.cnil.fr. »

## 1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les dispositions qui suivent sont constitutives des conditions générales de vente (C.G.V.) des prestations commercialisées par la CCI GRAND EST dans le cadre des activités déployées par CCI International GRAND EST avec, le cas échéant, l'appui du réseau d'Enterprise Europe Network. Des conditions particulières pourront, le cas échéant, déroger aux présentes conditions générales de vente ou les compléter par des clauses spécifiques contenues dans la proposition commerciale. Toute condition contraire opposée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à la CCI GRAND EST, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Les conditions générales d'achat du Client sont inapplicables.

Le fait que la CCI GRAND EST ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

Toute commande de prestations commercialisées par la CCI GRAND EST suivie du règlement par le Client d'une avance sur participation ou au comptant, entraîne et implique l'adhésion entière et sans réserve de ce dernier aux présentes conditions générales de vente.

Dans la prestation d'Enterprise Europe Network et de CCI International GRAND EST ne sont pas inclus sauf mention spécifique dans le bulletin d'acceptation : les transports à l'intérieur du pays où se déroule la mission, les frais de restauration non prévus au programme, la participation d'une 2ème personne pour la même entreprise, les frais éventuels d'acheminement de documentation et /ou d'échantillons, le dédouanement de ces derniers et les frais d'excédent de poids, l'assistance d'un interprète, les dépenses personnelles, les frais de visas.

## 2. MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÈGLEMENT

### 2.1 / Proposition commerciale

Une proposition commerciale à laquelle sera joint un bulletin d'acceptation ou un devis sera adressé à l'entreprise concernée. Cette offre mentionnera les conditions d'exécution et les conditions financières retenues.

### 2.2 / Acceptation de l'offre proposée et inscription

Les entreprises confirmeront leur participation en retournant, avant la date de clôture des inscriptions, à la CCI GRAND EST :

- Le bulletin d'acceptation dûment complété et signé par une personne habilitée au sein de l'entreprise,
- Un acompte de 50% du montant total TTC de la facture à la commande.

Le bulletin d'acceptation matérialise l'engagement de l'entreprise et l'acceptation des Conditions Générales de Vente. A réception du bulletin d'acceptation, la CCI GRAND EST retournera à l'entreprise une facture acquittée correspondant à l'acompte reçu.

Le solde est exigible 15 jours avant le début de la mission ou de la fourniture programmée des prestations.

**Cas particulier :** Pour les prestations concernant l'offre de préparation, comprenant par exemple les ateliers techniques, les rencontres expert, l'éclairage réglementaire, les diagnostics export, les fichiers : le prix de la prestation est payable à la commande, sauf stipulation expresse de la part de la CCI GRAND EST.

### 2.3. / Engagements des parties

Les conditions financières et techniques de la prestation n'engagent la CCI GRAND EST que si le bulletin d'acceptation et l'acompte sont retournés avant le délai précisé sur le bulletin d'acceptation.

La réception des pièces indiquées en 2.2 constitue la condition impérative du démarrage de la prestation par la CCI GRAND EST.

Le Client s'engage à bénéficier de la (ou des) prestation(s) choisie(s) et validée(s) au préalable avec les services de la CCI GRAND EST et à suivre le programme tel qu'il est proposé dans l'offre.

### 2.4 / Subventions éventuelles

La confirmation par la CCI GRAND EST du bon de commande rend exigible l'intégralité des sommes dues. Le droit aux subventions étant soumis à des conditions d'éligibilité, il appartient à l'entreprise de vérifier son éligibilité auprès de la Région Grand-Est.

### 2.5 / Facturation complémentaire

Si des prestations complémentaires par rapport à la teneur de la proposition commerciale sont rendues au Client, la CCI GRAND EST émettra une facture spécifique mentionnant le prix de la prestation concernée dans le mois qui suit le retour du déplacement. Elle devra être réglée sous 30 jours fin de mois.

## 3. PÉNALITÉS EN CAS DE NON-PAIEMENT

Le non-paiement à leur échéance des factures émises entraînera, après une mise en demeure préalable adressée par lettre recommandée restée sans effet :

- L'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal (Art. L.441-6 du Code de Commerce),
- L'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €,
- L'exigibilité immédiate de la somme restant due à la CCI GRAND EST.

## 4. CONDITIONS D'ANNULATION DE LA PRESTATION

### 4.1 / Du fait de la CCI GRAND EST

Postérieurement à la diffusion de la proposition commerciale et quelles qu'en soient les causes, la CCI GRAND EST se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation. Une information écrite sera adressée aux Clients et leur acompte sera remboursé, à l'exclusion de toute indemnité supplémentaire.

### 4.2 / Du fait du Client

En cas d'annulation du fait du Client, la CCI GRAND EST sera en droit de conserver l'acompte et de facturer les prestations résiduelles à hauteur des dépenses réelles qu'elle aura déjà engagées.

### 4.3 / Force majeure

Les cas de force majeure, notamment les grèves, guerres, boycott de produits français, etc., ou tout autre événement imprévisible, irrésistible et insurmontable, indépendant de la volonté de la CCI GRAND EST et entravant les prestations en constituant un obstacle définitif à l'exécution de ses fournitures et prestations, suspendent de plein droit les obligations de la CCI GRAND EST et la dégagent de toute responsabilité ou dommage pouvant en résulter.

Dans ce cas, le Client a la faculté de résilier sa participation en adressant à la CCI GRAND EST une lettre recommandée avec AR et la CCI GRAND EST lui remboursera les sommes versées, à l'exception des frais d'organisation qu'elle aura engagés, ou délivrera, au choix du Client, un avoir du même montant.

## 5. INFORMATION ET CONFIDENTIALITÉ

**5.1 /** Le Client s'engage à transmettre à la CCI GRAND EST toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de la prestation. Le Client s'engage à honorer les rendez-vous, à réaliser les démarches et travaux lui incombant dans le cadre du projet et à informer régulièrement la CCI GRAND EST de son évolution. Le Client précisera si ces données revêtent un caractère confidentiel ou si elles peuvent être exploitées par la CCI GRAND EST en vue d'enrichir ses programmes d'action ou ses prestations.

**5.2 /** La CCI GRAND EST s'engage à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de son personnel, pour que soient maintenus confidentiels les informations et documents de toute nature, relatifs au Client, qui lui sont communiqués pour ou à l'occasion de la réalisation de la prestation. De la même manière, elle s'oblige à traiter comme strictement confidentiels les résultats de la prestation, sauf autorisation spéciale et écrite du Client.

**5.3 /** La CCI GRAND EST pourra mentionner le nom du Client dans ses références institutionnelles (notamment avec le Conseil Régional ou l'Etat) et commerciales.

## 6. RESPONSABILITÉS

La CCI GRAND EST ne peut être tenue pour responsable de l'utilisation par le Client des informations qui lui auront été transmises par la CCI GRAND EST, celle-ci n'ayant qu'une obligation de moyens.

La CCI GRAND EST dispose d'une assurance responsabilité civile en sa qualité de prestataire. Toutefois, la CCI GRAND EST n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les risques, dommages encourus et accidents de toute nature pouvant survenir à l'occasion d'une mission ou d'un salon. Le Client est par conséquent invité à souscrire à ses frais toutes assurances rendues nécessaires. Le Client devra notamment être titulaire d'une police d'assurance le garantissant pour les dommages qu'il encourt et ceux causés aux tiers dont il serait reconnu responsable. Plus spécialement, les Clients et leurs assureurs renoncent à tous recours contre la CCI GRAND EST.

## 7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La CCI GRAND EST demeure seule propriétaire des droits portant sur la propriété intellectuelle intégrés dans ses prestations, de son savoir-faire et du contenu des rapports rédigés par ses services ou ses partenaires.

## 8. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les données collectées recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la base de gestion de la relation client. Les destinataires des données sont les services de la CCI GRAND EST, de Business France et de leurs entités rattachées (pour certaines situées hors Union Européenne), aux membres du dispositif français d'appui à l'internationalisation de l'économie française et leurs sous-traitants techniques. Conformément au règlement européen du 27 avril 2016 sur la protection des données des personnes physiques et la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose des droits d'accès, de rectification, d'opposition pour justes motifs et de limitation des données le concernant. Il peut exercer ces droits sur simple demande à l'adresse suivante : [dpo@grandest.cci.fr](mailto:dpo@grandest.cci.fr) ou par courrier postal à : DPD, CCI Grand Est 10 rue Claude Gelée BP41071 88051 Epinal cedex 9. Le responsable du traitement est le Président de la CCI GRAND EST. Base juridique du traitement : mission de service public de la CCI (art. L710-1, 3° du code de commerce). Autorité auprès de laquelle le Client peut introduire une réclamation : CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr), 3 place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris cedex 07.

## 9. LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au seul droit français.

Les Parties rechercheront une solution amiable à tout différend pouvant survenir entre elles, et de préférence par la voie de la médiation.

A défaut de règlement amiable, tout litige ou toute contestation se rapportant à l'application, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales de vente sera porté devant les juridictions françaises territorialement compétentes par rapport au siège de la CCI.